

Sujet : [INTERNET] Société SAS ENERGIES 2 L'ELEVAGE à HERIC : unité de méthanisation - consultation publique

De :

Date : 08/04/2024 21:03

Pour : "pref-icpe@loire-atlantique.gouv.fr" <pref-icpe@loire-atlantique.gouv.fr>

Bonsoir ,

J'ai déjà émis mon avis défavorable sur le projet

Etant totalement impacté par ce projet et riverain à 201 mètre du projet j'ai privilégié les effets de nuisance de celui-ci

Pour autant et comme le font remarquer de nombreuses personnes, la capacité de la route à accueillir plus de mouvement n'est pas prévue.

Cette route a largement été dégradée suite à la déviation mise en place récemment et n'a jamais été prise en considération vis-à-vis du trafic y circulant.

Nous, habitant à la Bouchonnerie, avons essayé de remonter la dangerosité de celle-ci.

Pourtant c'est un perpétuel renvoi de bal entre la région, la DdE ou autre. Tout le monde s'accorde à dire : Ce n'est pas moi / nous

Malheureusement et une fois encore ce dimanche, une automobiliste a perdu le contrôle de son véhicule.

Heureusement

- Nous sommes habitués à réagir vite quand nous entendons les pneus crisser
- Le véhicule ne s'est pas retourné, car la personne aurait péri noyée dans son véhicule
- Le véhicule n'a pas touché le poteau EDF
- Les pompiers sont arrivés très vite

Malheureusement

- La gendarmerie s'accorde à dire : Tant qu'il n'y a pas de mort
- Tout le monde se renvoie la balle

Quelques photos ci-dessous, sur cette axe bien fréquentée

Image en ligne

Image en ligne

Image en ligne

PHOTO-2024-04-07-11-48-03 (1).jpg



PHOTO-2024-04-07-11-48-03.jpg



PHOTO-2024-04-07-11-49-37.jpg



Pièces jointes :

PHOTO-2024-04-07-11-48-03 (1).jpg

PHOTO-2024-04-07-11-48-03.jpg

PHOTO-2024-04-07-11-43-37.jpg

542 Ko

277 Ko

653 Ko

**Sujet :** [INTERNET] Société sas énergies 2 l'élevage à héric : unité de méthanisation.

**De :**

**Date :** 08/04/2024 21:14

**Pour :** "pref-icpe@loire-atlantique.gouv.fr" <pref-icpe@loire-atlantique.gouv.fr>

## AVIS DÉFAVORABLE

Comment méconnaître à ce jour les problèmes liés à un tel projet?

L'Allemagne, pionnière dans ce secteur début 2000, a subitement mis fin aux projets en 2014 suite aux problèmes suivants :

- pollution des eaux de surface et souterraines à l'ammoniac.
  - fuites de gaz
  - nuisances olfactives
  - aller et venues de nombreux camions : pollution sonore et écologique, dégradations des routes, augmentation du trafic routier.
  - priorisation de la production de matières méthanisables au dépend de l'alimentaire (14%).
- NE FAISONS PAS LA MÊME ERREUR!**

**Sujet :** [INTERNET] Projet de méthanisation La Cormerais à Héric

**De :**

**Date :** 08/04/2024 23:03

**Pour :** "pref-icpe@loire-atlantique.gouv.fr" <pref-icpe@loire-atlantique.gouv.fr>

Monsieur le Préfet,

Je vous prie de prendre en compte mon opposition à ce projet.

Il me paraît inconcevable aujourd'hui en 2024 qu'un tel projet puisse naître à 200 mètres de nos maisons ; ce type d'usine doit être installée sur une zone industrielle, ou sur une zone vide de toute habitation. Les nuisances que nous, riverains allons subir vont être multiples : odeurs, bruits, et passages incessants de camions sur une route rurale non adaptées à ce type d'activité.

En complément, je souhaite également attirer votre attention sur les risques liés à ce type d'installation, avec un dossier qui met avant des failles et une méconnaissance des moyens prévus censés assurer la sécurité incendie/explosion du site, mais aussi des riverains:

- Le dossier parle de « présence d'un téléphone portable » comme moyen de d'alerte des secours, alors qu'en réalité le téléphone portable est à proscrire dans les locaux avec un zonage ATEX, un téléphone ATEX est-il prévu dans ces locaux
- Qu'est-il prévu pour alerter les riverains : aucune notification sur ce sujet
- Il est précisé la présence de détection fumée et gaz (LIE) reliée à un système de supervision, mais qui surveille cette supervision : aucun élément sur la mise en place d'un service de sécurité capable d'alerter
- La détection filaire optique n'est certainement pas le meilleur choix comme mis en avant dans le dossier, des systèmes de détection plus précoces et plus fiables devraient être intégrés sur certains locaux à risques ou grands volumes
- Dans le dossier je relève un listing de seulement 6 extincteurs avec une capacité bien en-deçà de ce que prévoit la réglementation (voir code du travail et R4)
- Absence de système de sprinklage/rideau d'eau de protection : capable pourtant de coiffer un feu naissant et/ou d'en éviter la propagation
- On notera une défense incendie extérieure dégradée avec un poteau d'incendie situé à une distance supérieur à 100m (dont le débit réseau n'est pas optimal)
- Une réserve d'eau de 312m3 est évoquée mais aucune redondance : que se passera-t-il quand la réserve sera en maintenance, détériorée ou fuyardé
- L'accès engin à la réserve d'eau, annoncé à 4x8m, permettra l'alimentation d'un seul engin de secours

Pour finir je me permets de revenir sur l'axe routier « rurale » qui dessert ce site, celui-ci n'est aujourd'hui aucunement adaptés au croisement de PL, vous pourrez en ce sens ressortir l'historique du nombre d'accident causé sur ce tronçon (le plus marquant cette année reste la chute d'un car scolaire dans un fossé sur ce même lieu-dit).

J'espère que vous saurez être attentifs à nos prises de positions sur ce projet, qui vous le comprendrez n'est pas une nécessité pour notre commune, ni pour notre communauté de commune.

Cordialement.

**Sujet :** [INTERNET] Projet d'unité de méthanisation « La Cormerais » Héric

**De :**

**Date :** 08/04/2024 23:17

**Pour :** "pref-icpe@loire-atlantique.gouv.fr" <pref-icpe@loire-atlantique.gouv.fr>

Bonjour Monsieur Le Préfet,

Nous Habitons à 400 m du futur projet de Méthanisation , et nous sommes totalement opposés à ce dernier.

Malgré des informations et des explications claires, mais cependant complexes, sur le procédé de méthanisation, nous restons convaincus que cette unité de méthanisation, n'apportera que des contraintes aux riverains.

Nuisances visuelles (édifices de plus de 10 m de haut), nuisances olfactives, doublement du trafic agricole (D39 déjà très dangereuse), perte considérable de la valeur de notre bien immobilier (-30 %) dégradation des axes routiers (D39 déjà très endommagé) risque de pollution par le sol et de pollution des cours d'eaux (proximité du canal de Nantes à Brest et de l'aire d'alimentation de captage du Plessis-Pas Brunet), risque d'explosion ou d'incendie due au gaz (495 accidents recensés : fuites de gaz, fuites de digestats).

Aux vues de tous les témoignages, articles et reportages sur les unités de méthanisation, ce projet n'est pas de bon augure sur notre commune.

Bien cordialement.

Envoyé de mon iPhone

**Sujet :** [INTERNET] Non au méthaniseur sur Héric

**De :**

**Date :** 08/04/2024 23:29

**Pour :** pref-icpe@loire-atlantique.gouv.fr

Bonjour,

Par ce mail je viens vous transmettre mon avis quant au projet de méthanisation sur Héric. Je suis tout d'abord choquée par le fait que les habitants concernés directement (puisque voisins) n'aient pas été informés directement autrement que par la publication légale sur des panneaux d'affichage en mairie. C'est tout simplement choquant qu'ils n'aient pas été informés directement.

Nous savons les nuisances causées par ces projets. Celui-ci est encore plus choquant que les derniers projets (qui ont été abandonnés) car il se situe à proximité du canal de Nantes à Brest.

Je vous remercie de prêter attention à ces points et à abandonner ce projet qui engagera énormément d'argent public sans l'accord des habitants pour un bilan écologique désastreux.

Cdt.

**Sujet :** [INTERNET] Non à la Methanisation

**De :**

**Date :** 09/04/2024 07:06

**Pour :** "pref-icpe@loire-atlantique.gouv.fr" <pref-icpe@loire-atlantique.gouv.fr>

Bonjour, je me permets d'écrire concernant le projet de Méthanisation sur la commune d'Héric, je suis contre cette usine à Gaz qui est bien trop dangereuse et proche des habitants ! En espérant que ce projet ne voit jamais le jour. En vous souhaitant une bonne réception !  
Cordialement.

Envoyé à partir de [Outlook pour iOS](#)



**Sujet :** [INTERNET] Soutien au projet de méthanisation de la SAS ENERGIES 2 L'ELEVAGE à HERIC

**De :**

**Date :** 09/04/2024 07:33

**Pour :** "pref-icpe@loire-atlantique.gouv.fr" <pref-icpe@loire-atlantique.gouv.fr>

Monsieur le préfet,

Je me permets par la présente de vous adresser mon soutien au projet de méthanisation de la SAS ENERGIES 2 L'ELEVAGE à Héric actuellement en cours d'examen.

En tant que citoyenne consciente des enjeux environnementaux et énergétiques, je suis convaincue que ce projet représente une opportunité majeure pour notre région, à la fois sur le plan écologique et économique.

La méthanisation, en valorisant les déchets organiques pour produire de l'énergie renouvelable, s'inscrit pleinement dans une démarche de transition énergétique responsable et durable.

En capturant le méthane issu de la décomposition des déchets, ce projet contribuera à réduire les émissions de gaz à effet de serre et à lutter efficacement contre le changement climatique.

De plus, la méthanisation offre des perspectives prometteuses en matière de développement économique local. En créant un emploi à temps plein dans le secteur des énergies renouvelables et en favorisant la diversification des activités agricoles, ce projet contribuera à dynamiser notre territoire et à renforcer sa résilience face aux défis de demain.

Je suis pleinement conscient des préoccupations légitimes qui peuvent entourer ce type de projet, notamment en ce qui concerne les impacts environnementaux et sociaux. Cependant, je suis convaincue que Thibaut LEROUX et Erwan GAUTHIER, porteurs de ce projet, ont pleinement pris toutes les mesures nécessaires pour garantir le respect de l'environnement.

En conclusion, je vous prie de bien vouloir prendre en considération mon soutien sans réserve à ce projet de méthanisation.

Je reste à votre disposition pour toute information complémentaire ou pour participer activement à toute initiative visant à promouvoir les énergies renouvelables dans notre région.

Bien cordialement

---

Ce message et toutes les pièces jointes (ci-après le "Message") sont strictement confidentiels et sont établis à l'attention exclusive de ses destinataires.

Si vous recevez ce message par erreur, merci de le détruire et d'en avertir immédiatement l'expéditeur par e-mail.

Toute utilisation de ce message non conforme à sa destination, toute modification, édition, ou diffusion totale ou partielle non autorisée est interdite. CREDIT AGRICOLE IMMOBILIER décline toute responsabilité; au titre de ce Message s'il a été altéré, déformé, falsifié ou encore édité ou diffusé sans autorisation.

This mail message and attachments (the "Message") are confidential and solely intended for the addressees.

If you receive this message in error, please delete it and immediately notify the sender by e-mail.

Any use other than its intended purpose, review, retransmission, dissemination, either whole or partial is prohibited except if formal approval is granted. CREDIT AGRICOLE IMMOBILIER shall not be liable for the Message if altered, changed, falsified, retransmitted or



**Sujet :** [INTERNET] Projet d'unité de méthanisation commune d'Héric

**De :**

**Date :** 09/04/2024 08:36

**Pour :** "pref-icpe@loire-atlantique.gouv.fr" <pref-icpe@loire-atlantique.gouv.fr>

[Société SAS ENERGIES 2 L'ELEVAGE à HERIC \(lieu dit la Cormerais\) : unité de méthanisation - consultation publique](#)

Bonjour,

Je suis contre ce projet de méthanisation situé à proximité de plusieurs plans d'eau (canal de Nantes à Brest, Etang de bout de bois...) et d'environnements protégés dont les Marais de l'Erdre inscrit dans le réseau Natura 2000.

Un risque sanitaire accru avec une aire de captage située à quelques centaines de mètres, notre eau n'est-elle déjà pas suffisamment polluée pour y ajouter d'autres polluants ???

Sans compter les odeurs pour la et les communes environnantes, les nuisances sonores, de l'augmentation du trafic routier, la pollution visuelle et nuisance pour les animaux, les insectes.

Merci de ne pas donner une suite favorable à ce projet

Salutations

**Sujet :** [INTERNET] Projet methanisation heric

**De :**

**Date :** 09/04/2024 08:55

**Pour :** pref-icpe@loire-atlantique.gouv.fr

Bonjour,

Je viens de prendre connaissance du projet de methanisation sur la commune d'heric grâce à des voisins.

Où pouvons nous trouver les plans de ce projet et études environnementales et de santé publique qui en découlent ?

J'ai choisi de m'installer avec ma famille à heric pour le cadre de vie qu'offre cette commune, et la distance avec toutes usines polluantes et les nuisances associées

Je suis très inquiète quant à l'impact environnementale, sur la santé et sur la qualité de vie inhérente à ce projet !

Dans l'attente de votre retour

Cordialement

**Sujet :** [INTERNET] Demande de moratoire sur l'unité de méthanisation

**De :**

**Date :** 09/04/2024 09:22

**Pour :** "pref-icpe@loire-atlantique.gouv.fr" <pref-icpe@loire-atlantique.gouv.fr>

Objet : Projet création méthanisation agricole HERIC

Monsieur LE PREFET,

Il a été porté à notre connaissance le projet de création d'un site de méthanisation sur la commune d'HERIC. Etant extrêmement surpris par l'envergure du projet, son impact sur le quartier et l'environnement et n'ayant pas eu d'informations complémentaires, nous tenons à vous faire savoir que la grande majorité des riverains concernés s'oppose fermement au projet sous la forme présentée.

Notre premier motif d'opposition est le très mauvais choix du site, trop près des habitations. **Nous demandons d'ailleurs de nouvelles mesures de distance plus précises étant donné que la distance maximale est située à 200m et qu'une maison voisine a été estimée à 210 mètres de distance**, et à proximité d'espaces naturels à préserver.

Nous souhaitons donc connaître l'ensemble des dispositions d'expertises et réglementaires mises en œuvre afin de respecter les enjeux environnementaux, notamment concernant :

- La teneur de la démarche ERC (Éviter Réduire Compenser) de l'implantation ;
- Les résultats des inventaires de zones humides et des inventaires naturalistes (principaux groupes taxonomiques attendus dans une étude d'impact) et le cadre protocolaire mis en œuvre,
- La prise en compte de cette biodiversité dans le projet, présence avérée et/ou suspectée de plusieurs espèces protégées au titre de l'article L.411 du Code de l'Environnement
- Votre analyse sur l'impact de ce projet situé :
  - à 550 mètres de l'aire d'alimentation en eau potable du captage du Plessis Pas Brunet
  - dans l'aire du bassin versant du ruisseau Les Malmares qui va se jeter dans le canal de Nantes à Brest.
  - à moins de 100 mètres d'une présomption de zone humide
  - à proximité immédiate de ZNIEFF de type 1 et 2 présentes sur le territoire communal dont des parcelles du plan d'épandage sont directement concernées.

Même si le site se situe à l'extrémité de ces grands ensembles, ceux-ci doivent être pris en compte dans le projet notamment vis-à-vis des milieux humides et du bocage relictuel. Une étude /inventaires des zones humides (notamment pédologique) semble donc indispensable tout comme les inventaires naturalistes pré-cités.

Nous savons également que la proximité de ce type d'installations entraîne de nombreux risques et nous pensons que ceux-ci n'ont pas été suffisamment évalués lors de l'étude: risques sanitaires, pollution des sols, de l'air, de l'eau, des nappes phréatiques, des sources et rivière, odeurs nauséabondes, bruits continus... De plus, il existe un risque réel d'accidents de l'installation (explosions, incendies, fuites...). Le site qui référence les accidents de sites de méthanisation en France en dénombre 495 à ce jour, répartis sur 208 sites.

En outre, l'accès au site se fera par la RD39, route déjà très accidentogène et qui le sera davantage de part les risques lors des croisements des engins agricoles, gros camions et tracteurs ainsi qu'une détérioration de la chaussée et des bas côtés dont la réfection incombera aux contribuables.

Nous demandons donc un moratoire sur ce projet afin que toutes les études soient faites en bonne et due forme et pour qu'un dialogue puisse s'installer entre toutes les parties : porteurs du projet, collectivités, riverains, associations de protection de l'environnement.

Dans cette attente, recevez, Monsieur le Préfet, nos salutations distinguées.

▭

**Sujet :** [INTERNET] Société SAS ENERGIES 2 L'ELEVAGE à HERIC : unité de méthanisation - consultation publique

**De :** [

**Date :** 09/04/2024 12:06

**Pour :** "pref-icpe@loire-atlantique.gouv.fr" <pref-icpe@loire-atlantique.gouv.fr>

Bonjour,

Je vous écris pour vous dire que je suis CONTRE ce projet d'unité de méthanisation sur la commune de Héric.

Ce projet ne permettra en rien d'améliorer la préservation de l'environnement car, vu la taille du projet, il faudra des hectares de cultures intensives dédiées pour alimenter le méthaniseur (gourmandes en eau, utilisant des pesticides, tuant la biodiversité,...).

Il y a d'autres solutions possibles pour développer les énergies renouvelables.

Merci de tenir compte de mon avis.